

1 IDENTIFICATION DU MICC

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
360, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2E9

RESPONSABLE DE L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET
DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Paul Rémillard
Télécopieur : 514 873-1810

2 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom : _____

Prénom _____

Adresse : _____

CODE POSTAL : _____ - _____

TÉLÉPHONE : RÉS. : _____ - _____

BUR. : _____ - _____

3 OBJET DE LA DEMANDE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À RECTIFIER

RECTIFICATIONS À APPORTER

MOTIFS JUSTIFIANT LA RECTIFICATION

4 JUSTIFICATION D'IDENTITÉ

À quel titre la demande est-elle faite?

Personne concernée

Représentant

Héritier

Successeur

Titulaire de l'autorité parentale

Autre (*préciser*) : _____

Preuve d'identité : _____

5 SIGNATURE DU REQUÉRANT

J'atteste que les renseignements fournis aux sections 2 et 3 sont véridiques et je déclare avoir pris connaissance des renseignements complémentaires apparaissant au verso.

Date

Signature

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- ❶ Ce formulaire, dont l'usage est facultatif, est mis à la disposition de toute personne qui désire adresser au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles une demande de rectification de renseignements personnels inexacts, incomplets, équivoques ou dont la collecte, la communication ou la conservation ne sont pas autorisées par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- ❷ Si vous avez de la difficulté à identifier le document ou le renseignement que vous recherchez ou si vous voulez obtenir de l'information concernant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous pouvez vous adresser au Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels (ci-après nommé le Responsable) du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (*voir recto*).
- ❸ Votre demande sera adressée au Responsable, conformément à l'article 94 de la Loi.
- ❹ Sur réception du présent formulaire ou de toute autre demande écrite, le Responsable vous acheminera un accusé de réception précisant la date à laquelle vous recevrez une réponse écrite à votre demande. Le Responsable dispose de vingt (20) jours pour répondre à votre demande (article 98 de la Loi).
- ❺ Le Responsable vous communiquera sa décision directement par écrit.
- ❻ Seules les « personnes concernées » par le traitement de votre demande auront accès aux renseignements que vous fournissez.

À l'usage du Responsable

	Année	Mois	Jour
Date de réception de la demande :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Date limite de réponse au requérant :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Date d'envoi de l'accusé de réception :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Date de communication de la décision :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Analyse et décision :	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		